

## INVESTISSEMENTS MAJEURS, RETOMBÉES FINANCIÈRES, NOUVEAUX EMPLOIS, NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES...

Développé en collaboration avec la collectivité et conçu dans le respect du territoire et de l'environnement, le projet du Parc éolien de L'Érable est une opportunité exceptionnelle pour la région de L'Érable et tous ses habitants.

## DES QUESTIONS ?

Données supplémentaires, simulations, carte d'implantation des éoliennes... Contactez-nous, c'est avec plaisir que nous vous informerons.

### BUREAU D'INFORMATION

943, rue Principale, Saint-Ferdinand  
En semaine, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

### ou sur rendez-vous

Tél. : 418 428-3334  
Télééc. : 418 428-3338

[www.eoliennesdelerable.com](http://www.eoliennesdelerable.com)



Imprimé sur du papier fabriqué au Québec, contenant 50% de fibres postconsommation.  
Le choix de ce papier a permis de sauver 1 arbre et 1 391 litres d'eau. Source: Éco-calculateur Cascades.

## CANDIDATS RECHERCHÉS

### OFFRES D'EMPLOI

Éoliennes de L'Érable et Elecnor sont présentement à la recherche de candidats pour combler les postes suivants :

- Superviseur Travaux Civils
- Superviseur Travaux Électriques
- Infirmière
- Responsable Contrôle Qualité et Environnement
- Dessinateur
- Arpenteur
- Ingénieur en Construction et Opération de Projets Éoliens

Des détails de ces postes peuvent être consultés sur le site Web d'Éoliennes de L'Érable, dans la section « Emplois ».

### OFFRES DE SERVICES

Nous invitons toutes les personnes ou entreprises intéressées à nous fournir des services d'hébergement, de location ou autres à communiquer avec nous.

## COMMENT POSTULER ?

Vous souhaitez vous informer ou présenter votre candidature pour l'un des postes à pourvoir durant la construction ou l'exploitation du parc ? Contactez Éoliennes de L'Érable ou rendez-vous directement au bureau d'information à Saint-Ferdinand :

### BUREAU D'INFORMATION

943, rue Principale, Saint-Ferdinand  
En semaine, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

Téléphone : 418 428-3334  
Télééc. : 418 428-3338

## UN TRAVAIL DE CONCERTATION POUR UNE IMPLANTATION RÉUSSIE

### BONIFICATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

Le projet de parc éolien a été récemment bonifié afin d'augmenter les redevances locales. Ainsi, c'est plus de 290 000 \$ qu'Éoliennes de L'Érable s'engage à verser annuellement dans la communauté au moyen d'une contribution volontaire, d'un fonds de visibilité et d'un fonds relié à l'acceptabilité sociale. Le promoteur s'engage aussi à verser des sommes à des organismes communautaires locaux.

Au total, il s'agit donc d'un engagement ferme du promoteur à verser près de 6 M\$ dans les vingt prochaines années à la communauté de L'Érable.

### NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CHANTIER

Le promoteur, la MRC, les municipalités, l'UPA et le syndicat des propriétaires forestiers ont modifié leur protocole d'entente afin de nommer un représentant des milieux municipaux, agricoles et forestiers au chantier. Ce représentant, qui agira comme surveillant du chantier, sera engagé par les signataires mais rémunéré par le promoteur. Son rôle : prévenir les situations problématiques avec les propriétaires directement touchés par les travaux de construction et les citoyens et faire un suivi sur leur résolution.

### RÉALISATION D'UN PLAN DE GESTION TOURISTIQUE

Éoliennes de L'Érable s'est engagée à financer un plan de gestion touristique et un guide de la région qui sera réalisé par la MRC et les municipalités, en collaboration avec les associations locales. Le plan de gestion touristique et le guide auront comme objectif de promouvoir et de développer les attractions et les activités récréotouristiques de la région de L'Érable.

Éoliennes de L'Érable invite les organismes de la région intéressés à participer à cette initiative qui permettra de développer le potentiel touristique régional.

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU PARC ÉOLIEN

Nombre d'éoliennes	50
Rayon des pales	41 m
Hauteur de la tour	85 - 98 m
Puissance des éoliennes	2 MW chacune
Puissance à installer	100 MW
Technologie	ENERCON E-82
Production d'énergie annuelle estimée	313 GWh*
Début d'exploitation	Automne 2012
Investissement estimé	420 M\$

\*Cette production permettra d'alimenter près de 25 000 résidences.

## Parc éolien de L'Érable UN VENT D'AVENIR POUR LA RÉGION

BULLETIN  
D'INFORMATION N° 7  
AVRIL 2011

DANS CE  
NUMÉRO

Des nouvelles du projet  
Prochaines étapes  
Dernière carte du projet  
Travail de concertation  
Candidats recherchés  
Et plus...



## DES NOUVELLES DU PROJET

### LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DONNE LE FEU VERT AU PROJET DE PARC ÉOLIEN

C'est avec une très grande satisfaction que le 14 mars dernier, Éoliennes de L'Érable a accueilli l'émission du décret gouvernemental, annoncé par Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec accompagné de Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, donnant ainsi le feu vert au parc éolien. Le décret, qui a été publié le 23 mars, contient 19 conditions que nous devons respecter pour entreprendre la construction et la mise en opération du parc.

### LES TRIBUNAUX CONFIRMENT LA DÉCISION DE LA CPTAQ POUR LE PROJET

En juillet 2010, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a autorisé le projet Éoliennes de L'Érable, décision qui a été contestée devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) au mois d'août 2010. Le TAQ a rendu sa décision le 17 janvier, confirmant l'autorisation de la CPTAQ. Une demande de permission pour appeler de la décision du TAQ avait par la suite été présentée au mois de février devant la Cour du Québec.

Après avoir entendu le cas en audience à la mi-mars, le juge de la Cour du Québec a rejeté la demande de permission d'appel le 16 mars dernier, mettant ainsi fin à la procédure judiciaire et laissant la voie libre à la réalisation du projet.

### DÉBUT DES TRAVAUX

Elecnor, maître d'œuvre responsable de la construction du parc éolien, prévoit l'octroi de contrats pour les travaux au cours du mois d'avril 2011. Après l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), les travaux d'aménagement des sites ont déjà commencé et seront terminés, dans la mesure du possible, au cours du mois d'avril.

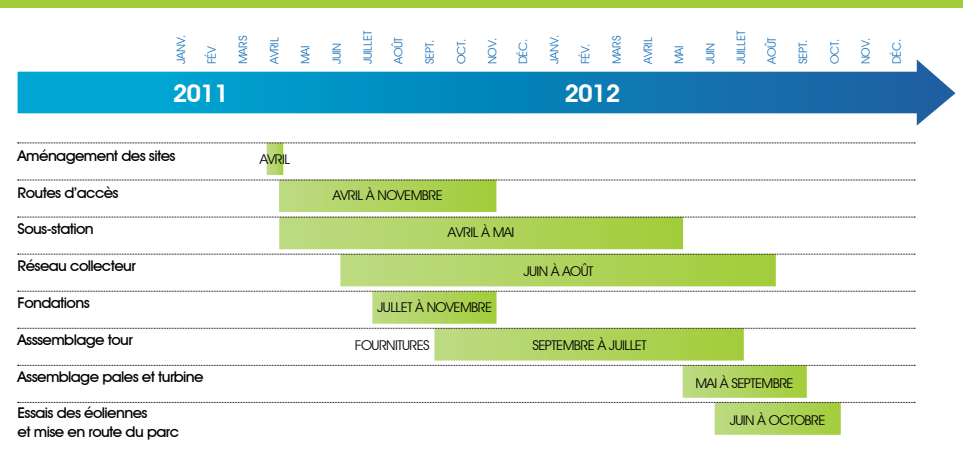
## UN PARTENAIRE ENGAGÉ DANS LA COMMUNAUTÉ

Éoliennes de L'Érable est heureuse de poursuivre son programme de collaboration avec les associations et les activités locales, notamment avec le marché public de Plessisville, les clubs FADOQ de Saint-Pierre-Baptiste et de Saint-Ferdinand, la journée de démonstration forestière à Saint-Pierre-Baptiste, le tournoi de golf bénéfique de la MRC de l'Érable et la chorale de Saint-Ferdinand.

Dans la dernière année, Éoliennes de L'Érable a donné plus de 15 000 \$ aux associations et événements locaux grâce à ses programmes de commandites et de subventions.

## ÉCHÉANCIER

Voici l'échéancier prévu des travaux de construction pour les mois à venir. Une période d'interruption aura lieu pour la période hivernale et la mise en service du parc prévue pour l'automne 2012.



## PROCHAINES ÉTAPES :

### UN PLAN DE COMMUNICATION POUR VOUS TENIR INFORMÉS!

La priorité d'Éoliennes de L'Érable est de tenir informée la population de la région des étapes de construction du parc éolien. À cet effet, le promoteur et le comité de suivi ont conçu un plan de communication spécifique à la construction et dont le but est de maintenir informée la population sur les travaux à réaliser et ainsi minimiser les impacts négatifs envers les citoyens.

Ce plan de communication prévoit la diffusion d'un bulletin récurrent incluant une carte explicative de la région et des zones où les travaux ont lieu. Une liste des contacts téléphoniques permettant d'obtenir de plus amples informations sur les travaux sera aussi disponible. De plus, le plan de communication prévoit l'embauche d'un responsable des communications locales, l'implantation d'un numéro de téléphone sans frais, l'installation d'une signalisation appropriée là où il y aura des travaux, la diffusion d'avis et d'affiches locaux et l'insertion d'une section dédiée aux travaux sur le site Web.

Des avis publics intitulés « Info-Chantier » seront également distribués aux résidents touchés par les travaux. Ces avis publics seront aussi disponibles dans une nouvelle section du site Web d'Éoliennes de L'Érable.

Des mesures sont également prévues pour minimiser l'impact des travaux sur les activités récréotouristiques de la région.

Éoliennes de L'Érable et le comité de suivi sont à implanter un système de réception et de gestion des plaintes pour les phases de construction et d'exploitation, en vue d'assurer le traitement efficace des problèmes liés aux travaux et à l'exploitation du parc éolien. Un registre public des plaintes sera publié annuellement à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

## CARTE D'IMPLANTATION DU PARC ET ROUTES DE TRANSPORT

